

ÉDITORIALS DE L'APPA

Jean-Philippe CARUETTE*

APPA

Commission « Particules et santé »

Au moment d'écrire cet éditorial en ce tout début d'année, le morceau de ciel parisien que j'aperçois entre les immeubles est d'un bleu soutenu et le thermomètre affiche 15 ° ! C'est bien agréable mais un peu inquiétant, même si l'on sait que cela ne va pas durer** et même sans penser au changement climatique. Est-ce bon pour la qualité de l'air ? Laissons la question posée, ATMO y répondra. Mais ce n'est pas pour vous parler du temps que Jean-Guy Bartaire me fait l'honneur et le plaisir de me proposer ce premier éditorial de l'année 2003. C'est pour saluer dans cette revue, dont le CITEPA est un partenaire historique, le départ de Rémy Bouscaren qui vient de prendre sa retraite après en avoir assuré la direction pendant 25 ans. Tout le monde connaît Rémy Bouscaren et il n'est pas besoin de faire son éloge car sa modestie en souffrirait. Je voudrais toutefois insister sur le rôle majeur qu'il a tenu au cours de ce quart-de siècle à l'interface entre les industriels émetteurs, ou pollueurs pour appeler un chat un chat, et l'Administration, avec un grand A, chargée du bien public et disposant de l'arsenal de la réglementation. Cette fonction d'interface n'est inscrite nulle part, dans aucun statut, aucune convention, aucune charte, et pourtant il s'agit d'un rôle éminent du CITEPA qui l'exerce au quotidien, sans grand discours ni déclaration sensationnelle, ni communiqué de presse, simplement par ses activités fondées d'abord sur des compétences scientifiques et techniques, mais surtout sur l'intégrité, l'honnêteté intellectuelle et la plus grande neutralité possible. Dans cette peinture des caractéristiques du CITEPA, on aura reconnu celles de Rémy Bouscaren. Il n'y a donc aucune surprise à ce que le CITEPA sous la direction d'une telle personnalité ait pu jouer ce rôle dans la plus grande discrétion et que Rémy Bouscaren se soit attiré une estime incontestée dans les différents milieux parfois antagonistes.

Il faut souligner en effet que si le climat semble aujourd'hui apaisé entre les industriels et l'Administration, il n'en a pas toujours été ainsi. Je me souviens personnellement d'une époque où le directeur technique chargé de l'environnement d'une grande fédération professionnelle et son correspondant du ministère de l'Environnement ne se parlaient plus !

Il est intéressant de ressortir à cette occasion un extrait de l'éditorial de Louis Armand dans le rapport du Comité d'action technique contre la pollution atmosphérique pour 1960/1962 : « *Il est réconfortant pour qui apprécie la maturité civique de penser qu'au lieu de créer une classique ligne de défense contre les règlements, des dirigeants de grandes industries aient consacré temps et argent à intégrer le souci de la pollution atmosphérique dans l'ensemble des nombreux facteurs dont ils ont à tenir compte pour assurer leur fonction majeure qui est le développement de l'économie générale* ».

Revenant au départ de Rémy Bouscaren, que l'on soit rassuré pour la suite, d'abord parce que la leçon a été bien comprise par l'équipe du CITEPA qui aura à cœur de perpétuer les valeurs que des hommes comme lui ont contribué à ancrer solidement dans notre mémoire et aussi parce que Rémy Bouscaren ne nous quitte pas complètement. Nous lui avons demandé, entre autres missions, de continuer à assurer celle de membre du comité de rédaction de la revue. Il continuera donc, comme par le passé, de mettre ses compétences scientifiques et techniques et ses qualités humaines au service de la revue et nous lui en sommes très reconnaissants.

Il me reste à vous adresser à tous mes meilleurs vœux pour 2003, toute l'équipe du CITEPA s'y associe ainsi que celle de la rédaction de la revue.

* Président du CITPA.

** Effectivement, avec une chute de 15 ° deux jours plus tard !

